

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 42 (2005)
Heft: 1647

Artikel: Le destin ordinaire de l'école
Autor: Danesi, Marco
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013539>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public

domainepublic.ch

JA 1450 Sainte-Croix
Annoncer les rectifications
d'adresses

27 mai 2005
Domaine Public n° 1647
Depuis quarante-deux ans,
un regard différent sur l'actualité

Le destin ordinaire de l'école

**Loin des affrontements médiatiques,
enseignants et élèves façonnent jour après jour
les instruments d'apprentissage du monde.**

Sur les rives du lac Léman, l'école vit un psychodrame infini. Son rôle, sa fonction, son sens tourmentent les esprits, nourrissent les opportunitismes politiques, arment les groupes de pression. Les élections cantonales sont proches et tout est bon pour déstabiliser les conseillers d'Etat en place. C'est tout ou rien à la barbe de l'art consommé du compromis helvétique. Au risque de la caricature et de la guerre de religion.

Les réformes entreprises sont réduites à quelques slogans. Le socio-constructivisme devient un gros mot. La pédagogie de la découverte, une escroquerie. Sans parler «des terroristes» de l'apprentissage centré sur l'élève. De l'autre côté, les opposants se résument volontiers à l'envie d'autorité, de savoirs bien faits, dans une nostalgie surannée d'ordre et discipline, en uniforme bleu foncé, culotte pour les garçons et jupe pour les filles. Et quand les raccourcis s'épuisent, on invoque la science. Il y a toujours un professeur québécois pour découvrir le bonheur de l'école efficace. La banalité du propos - rapidement adopté, simplifié et célébré à droite, à gauche, au centre - trahit un désir d'évidence – avoir enfin raison - alors que l'approximation et la partialité guettent toujours.

Les pédagogies montrées du doigt, qu'on dit nouvelles, alors qu'elles existent pour une bonne part depuis des décennies, encouragent l'activité de l'enfant sans désavouer l'enseignant. Elles renouvellent leur relation. Bien sûr, elles peuvent désarçonner, mais à trop se braquer sur les notes ou sur les défaillances, réelles ou imaginaires, de l'autorité on perd la richesse des approches et des expériences. Les pratiques concrètes dans les classes balayent les combats d'arrière-garde, les déclarations assassines. Elles répondent aux craintes alimentées par les enquêtes (PISA) et les statistiques (le chômage des jeunes), au mythe des générations sacrifiées, à la fable d'un âge d'or de l'orthographe.

La réalité de tous les jours montre des enseignants plutôt pragmatiques, conscients des visées des réformes mais surtout des objectifs de l'enseignement, des nouvelles pistes empruntées, des difficultés à surmonter. Malgré le désarroi de certains, la majorité n'a pas égaré l'indépendance nécessaire, la lucidité de jugement, la capacité de se faire valoir. Maîtresses et maîtres ne sont pas à la solde des pédagogues dogmatiques, tyranniques, enfermés dans leur tour d'ivoire.

continue en page 2

Sommaire

La Constitution suisse de 1870 défendait un marché intérieur sans entraves anticipant le débat européen.
page 2

L'Office fédéral de la formation et de la technologie n'a pas su s'affranchir du patronat.
page 3

Le livre de Sommaruga et Strahm commenté par DP. Deuxième volet consacré à la fiscalité.
pages 4 et 5

Vaud assouplit les contraintes pour la construction de logements à loyer modéré.
page 6

L'histoire occultée de la Swatch.
page 7

Dictatures

Les despotes du troisième millénaire, via le contrôle sans partage des médias, cultivent le mépris de la démocratie et de ses compromis laborieux, de l'appareil judiciaire et des formations d'opposition.

Edito page 3

Cochers étrangers et plombiers polonais

La révision totale de la Constitution fédérale en 1870 anticipait le débat européen entre protectionnistes et partisans de l'ouverture.

« La suppression des entraves qui existaient à l'intérieur et le transfert des douanes à la frontière ont fait de la Suisse, du point de vue du travail, une unité territoriale dans laquelle l'ouvrier lui-même doit pouvoir agir personnellement avec la plus grande liberté quant aux travaux qu'il entreprend. En agissant autrement, on crée des inégalités choquantes [...]. »

On rencontre aussi dans les cantons bon nombre d'autres inégalités par lesquelles on favorise les nationaux au détriment des Suisses établis. On empêche des ouvriers d'autres cantons d'exercer leur industrie; on laisse subsister des maîtrises; on enlève à toute personne non établie la faculté d'acquérir des immeubles; on interdit l'entrée de certains articles de commerce; la viande et le pain même ne peuvent pas être introduits du dehors dans quelques villes; on empêche des guides étrangers au canton d'exercer leur profession; on suscite des difficultés aux cochers étrangers, etc.

On ne peut mettre fin à ces inégalités et à ces anomalies qu'en partant du principe que la liberté du commerce et le droit d'exercer librement une industrie doivent être garantis sur tout le territoire de la Confédération».

A petits pas vers le marché intérieur

L'allusion à un moyen de transport révolu laisse percevoir qu'il s'agit d'un extrait du message du Conseil fédéral du 17 juin 1870 sur la révision totale de la Constitution. Mais les «cochers étrangers» du XIX^e siècle sont les cousins des «plombiers polonais» du XXI^e qui font figure d'épouvantails dans la campagne référendaire française sur le traité constitutionnel européen.

On connaît l'histoire suisse. En 1874, la liberté du commerce et de l'industrie est garantie «sur tout le territoire de la Confédération». Jusqu'en 1911, le Conseil fédéral lui-même va trancher les litiges relatifs aux restrictions du libre-échange, signe de l'importance politique de cette question. Le

marché intérieur ne s'est pas fait en un jour. Berne a du mal à lutter aujourd'hui encore contre certaines entraves cantonales à la concurrence. L'unification de l'économie suisse et l'homogénéisation du corps social, conséquences de la suppression des frontières cantonales, ont toutefois créé avec le temps les conditions nécessaires au renforcement de l'Etat fédéral et à la création des assurances sociales.

Nous saurons dimanche si les Français, dans un dernier sursaut, font confiance à une Europe qui supprime les inégalités entre les peuples plutôt qu'à des frontières pseudo-protectrices.

ad

Thomas Cottier/Benoît Merkt, «La fonction fédérative de la liberté du commerce et de l'industrie et la loi sur le marché intérieur suisse: l'influence du droit européen et du droit international économique», in *Mélanges en l'honneur de J.-F. Aubert*, Bâle, 1996.

Suite de la première page

Le destin ordinaire de l'école

Comment croire que le soi-disant socio-constructivisme noyaute l'école, vaudoise tout au moins? D'ailleurs le constructivisme n'est pas une pédagogie, mais une façon de décrire les processus qui aboutissent à la connaissance.

Face aux élèves et avec eux, l'instituteur et le professeur «bricolent» inlassablement leur chemin, adaptant leurs méthodes aux savoirs à enseigner, à l'âge et au développement de leurs élèves, mais toujours soucieux de rigueur, quelles que soient les approches pédagogiques qu'ils choisissent. Le travail en classe bouillonne d'essais et d'erreurs. La connaissance

ce jaillit par bribes, puis s'organise sous la direction des enseignants. EVM, Ecole vaudoise en mutation, n'a pas fait *tabula rasa* du passé. Bien au contraire, elle a voulu lui rendre un sens, à la lumière de besoins nouveaux, de comportements inédits, de sciences bouleversées et recomposées. Elle a projeté un univers d'individus en quête de savoirs susceptibles de collaborer, chacun à son niveau - d'un côté un guide et de l'autre un randonneur curieux. Mais à l'intérieur de ce cadre, les enseignants construisent, cette fois à la lettre, les instruments de leur métier. Et les enfants, loin de l'accumulation si-

lencieuse des règles et des exceptions, leur répondent, leur résistent s'il le faut, contribuant au choix et au rodage des outils engagés. En ce sens, une pédagogie n'est jamais univoque, elle est expérimentale et débouche sur des solutions multiples, à prendre ou à laisser, selon les situations. Elle relève de l'examen et de la recherche, soumise à des vérifications et à des révisions permanentes.

Quant aux parents, notamment la frange très active contre les réformes (ASPICS et AVEC dans le canton de Vaud ou ARLE à Genève), ils auraient tort de rejeter en bloc une école qui assouplit les transi-

sitions d'un degré à l'autre. Qui relève le défi d'un accompagnement personnalisé soucieux de l'égalité de chances. Qui modère l'impact des notes, source d'une compétition arithmétique, au profit d'une évaluation, peut-être plus complexe et plus lourde pour les enseignants, mais préoccupée de l'évolution de l'élève intégré à une classe. Les réformes n'ont pas bradé l'avenir de leurs rejetons. Elles tentent, bien au contraire, de questionner le monde d'aujourd'hui et de le rendre compréhensible, ni plus ni moins que les pédagogies d'autrefois, proches de leur temps désormais révolu.